	2ème semestre 2022	1er semestre 2023	2ème semestre 2023	1er semestre 2024	2ème semestre 2024	1er semestre 2025
Animaux et société 30 millions d'€	Gouvernance : organiser la représentation des animaux au niveau des institutions			Constitutionnalisation : inscrire dans la constitution la protection des animaux et en faire ainsi une valeur fondamentale de notre Etat de droit		
	Moyens de mettre en œuvre les lois : mettre en œuvre les ressources et moyens – humains, financiers, logistiques ou juridiques – nécessaires à l'application des réglementations concernant les animaux			Formation : intégrer aux formations initiales et continues de tous les professionnels concernés, la reconnaissance des animaux en tant qu'individus sensibles, la connaissance du lien entre les violences animales et humaines et les enjeux d'une seule Santé et de préservation de la biodiversité		
Elevage, transport et abattage	Conditionner les aides publiques aux investissements et pratiques améliorant le bien-être animal, interdire les importations de produits issus d'élevages ne respectant pas les normes européennes de protection animale et intégrer systématiquement des critères sur le bien-être animal dans la commande publique					
	Imposer l'insensibilisation de tous les animaux avant leur abattage					
Expérimentation animale			Garantir le droit à l'objection de conscience en ce qui concerne l'expérimentation animale et la dissection durant les études	Garantir l'indépendance, la compétence et la transparence des comités d'éthique en expérimentation animale		
			Encourager l'utilisation et le développement des modèles non animaux			
Divertissement, captivité et exploitation des animaux 50 millions d'€	Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à lutter contre la maltraitance animale, un fonds propre devra être déployé pour la création, l'extension et le fonctionnement des structures d'accueil pour les animaux sauvages exotiques terrestres et aquatiques					
				Interdiction de toutes forms de dressage, des spectacles d'animaux sauvages et des mises en contact direct entre public et animaux sauvages		
Animaux de compagnie et loisir 70 millions d'€	Encadrer le commerce et la détention des animaux de compagnie		Définir des conditions minimales de bien-être des animaux domestiques de compagnie et des équidés, via la mise en place d'une réglementation et le lancement d'une campagne de communication		Pour lutter contre la misère féline, soutenir financièrement et rende obligatoire la stérilisation des chats errants par les communes et mener une campagne de sensibilisation des particuliers	
			Soutenir la protection des animaux de compagnie et de loisir			